

Collège des Aravis à Thônes (74)

Construction du bâtiment demi-pension



Crédit photo : AER ARCHITECTES



Crédit photo : AER ARCHITECTES

Description du projet

Construction du bâtiment demi-pension du collège accueillant jusqu'à 800 repas/jour, du pôle santé, du pôle maintenance et de divers locaux d'activités.

Bâtiment ERP type R avec locaux de type N – 3^{ème} catégorie.

Création d'une chaufferie bois principale avec réseau de chaleur d'une puissance d'un mégawatt, alimentant la globalité du collège mais aussi le gymnase de la mairie ainsi que la salle gymnique.

Gestion Technique Centralisée (GTC) pour l'ensemble des équipements techniques.
Production d'ECS par récupération des calories sur les chambres froides et, en appoint, par la chaufferie bois.

Ventilation double flux à récupération de chaleur et gestion des polluants spécifiques des salles de classe par sondes CO₂ et registres motorisés disposés dans chaque salle.
Extraction spécifique cuisine.

Surface

1 200 m²

Performance énergétique

Performance énergétique : RT 2012 - 40% avec BBIO – 30%

Empreinte environnementale du bâtiment : niveau E3C1 selon le référentiel E+C-

Lots étudiés

CHAUFFAGE – TRAITEMENT D'AIR

SANITAIRE

ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Mission

BASE + EXE + DET + Coordination SSI

Montant lots techniques HT

1 000 000 €

Montant TCE HT

3 350 000 €

Date de réception

Prévue en 2022